

La journée de prérentrée permet de rencontrer tous les personnels de l'établissement. Peut-être avez-vous pu obtenir un créneau horaire dans le déroulé de la journée de pré-rentrée. Si ce n'est pas le cas, proposez une rapide réunion en fin de matinée ou en début d'après-midi, quand tous les personnels sont dans l'établissement. Ce petit temps d'échange vous permettra de rappeler qui sont les contacts du SNES-FSU localement, d'échanger avec les collègues sur quelques questions urgentes (emplois du temps, heures supplémentaires, effectifs dans les classes, etc.) et le cas échéant de poser les premières bases d'une action collective à la rentrée. C'est aussi l'occasion de faire un tour d'horizon de l'actualité de rentrée. Une prise de parole en plénière, devant tous les personnels, permet de présenter tous les enjeux syndicaux des semaines à venir. L'exercice n'est pas des plus simples ! Vous trouverez ci-dessous quelques éléments qui sont autant de suggestions pour vous aider à construire votre intervention.

Une rentrée exceptionnelle

L'année 2020-2021 n'a pas été normale quoi qu'en dise Jean-Michel Blanquer. Enseignement hybride pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, éviction pendant plusieurs jours d'élèves ou de personnels malades ou cas contacts... autant d'organisation qui ont des conséquences pédagogiques bien réelles. Le Snes-FSU est intervenue dès le premier trimestre de l'année 2021 pour exiger un plan d'urgence pour le 2d degré : collectif budgétaire afin de renforcer les équipes pluriprofessionnelles, aménagements de programmes (le Snes-FSU a fait des propositions pour chaque discipline de chaque niveau, au collège et au lycée). Enfermé dans ses certitudes, le ministre n'a jamais répondu. La circulaire de rentrée a été publiée sans aucune concertation préalable et ressemble davantage à un dossier de presse vantant l'action ministérielle qu'à une véritable politique éducative de sortie de crise. Etonnant ? Non.

Quelques chiffres de la rentrée

- * + 36 499 élèves
- * 1883 suppressions d'emplois dans le second degré public
- * 0 création de postes de CPE, d'assistante sociale, PsyEN, Infirmiers, médecins, administratifs
- * 650 postes offerts aux concours non pourvus
- * Depuis 2017, les budgets des gouvernements Macron ont acté la suppression de 7 490 emplois alors que les effectifs augmentaient de 63 662 élèves. Pour simplement garder le taux d'encadrement de 2017, il aurait fallu créer 7 564 emplois. Aujourd'hui le déficit, au regard du taux d'encadrement de 2017, est de 15 054 emplois.

Grenelle : une revalorisation salariale historique ?

Tout au long de l'année, Jean-Michel Blanquer s'est autoproclamé ministre de la revalorisation historique. Résultat, la première tranche de la prime d'attractivité n'a concerné qu'un tiers des personnels, la deuxième tranche devrait restée limitée.

Grenelle : première tranche de la prime d'attractivité, 66 % des personnels non concernés.

Deuxième tranche de la prime d'attractivité, 42 % des personnes non concernés.

Quant au reste des discussions sur l'évolution du métier, elles trahissent, en creux, la volonté ministérielle de prendre la main sur nos métiers, avec, en particulier, le développement de hiérarchies intermédiaires.

Un protocole sanitaire de rentrée incomplet

En plein coeur de l'été, le 28 juillet : Des annonces tardives, déconnectées de la réalité, au risque d'être contreproductives. <https://www.snes.edu/article/reunion-sanitaire-juillet/>

Puis, fin août, le ministre de l'Éducation nationale a précisé quelques éléments relatifs à la rentrée scolaire dans un quotidien du week-end. Encore une fois les personnels apprennent les conditions de rentrée dans la presse, et en plus, dans un article réservé aux abonnés ! Quel mépris : insupportable ! Et toujours bien peu d'informations concrètes... Niveau 2 du protocole en métropole mais peu de réponses sur le reste : qui va encadrer les opérations de vaccination ? Comment vont s'organiser les sorties scolaires dans les musées et les théâtres ? Quelle politique de tests dans le 2nd degré ? Jean-Michel Blanquer découvre l'importance des capteurs de CO2 et veut « les généraliser ». Enfin ! Mais bien peu d'actes : quelle aide financière pour les collectivités ? Rien sur la définition des seuils : quels sont les indicateurs objectifs qui définissent chaque niveau ? Bref, encore un exercice de communication pour faire vivre le storytelling ministériel du « on est prêt », mais éloigné des questions du terrain !

Réunion sanitaire avec le ministère le 25 août : encore beaucoup de flou sur la question des sorties scolaires, de l'isolement des élèves cas contacts, de l'organisation de la vaccination en milieu scolaire pour les élèves volontaires... encore beaucoup de flou, le ministère ne semble pas avoir pris la mesure de l'urgence de la situation <https://www.snes.edu/article/rentree-reunion-sanitaire/>

Collège : le grand oublié

Le collège ne fait pas l'objet d'une réforme « officielle » de la part de Jean-Michel Blanquer. La situation y reste très difficile entre augmentation des effectifs et suppressions de postes. L'empilement de dispositifs (français et culture antique par exemple) montre que le ministre privilégie les effets d'annonce à des mesures de fond. Le ministère met l'accent sur Devoirs Faits et le présente comme la solution magique dans une année post-Covid. Encore une fois, le discours ministériel relève de la pensée magique : l'objectif premier de Devoirs faits ne peut être de traiter toutes les difficultés et inégalités d'apprentissages qui doivent être vues avant tout en cours. Cités éducatives, CLA...les dispositifs s'empilent aussi dans l'Éducation prioritaire : ils sont clairement des outils de dérégulation et signent une forme de renoncement à l'ambition de faire réussir tous les élèves.

Lycée : tout change, rien ne change

Juin 2021 restera dans l'histoire du baccalauréat. Le bac 2021 était le premier Bac Blanquer. Trois épreuves devaient être organisées en juin : français, philosophie et grand oral. Bilan : aucune épreuve n'a été organisée correctement par le ministère. Si les épreuves ont eu lieu, c'est uniquement grâce au sens du service public de ses agents qui ont tenu, malgré les ordres, contre-ordres. Le ministre et son entourage ont choisi le déni et mis sous tension toute la chaîne d'organisation des examens. Au-delà de l'épisode surréaliste des convocations pour le Grand oral, les inégalités inhérentes à cette épreuve ont sauté aux yeux de tous les examinateurs.

Les annonces faites par le ministre le 28 juin sur les ajustements du bac Blanquer enterrent un peu plus le baccalauréat national et terminal en imposant à marche forcée un baccalauréat de plus en plus local. Le poids du lycée d'origine va peser de plus en plus lourd et marquant durablement la scolarité et le destin scolaire des élèves, comme l'a déjà montré Parcoursup. Le coup de force du ministère lors du CSE (mise en place d'un projet local d'évaluation sous la houlette du conseil pédagogique et présenté en CA) confirme que cette réforme est aussi une attaque frontale contre nos

métiers : face aux nombreuses pressions propres au contrôle continu (familles, élèves, hiérarchie), le Snés-FSU sera aux côtés des collègues.

Orientation – les missions des Psy-ÉN en danger

Avec la loi du 5 septembre 2018, le Parlement a acté le transfert d'une partie des missions de l'État vers les Régions. Depuis, le ministère continue son travail de sape contre les missions des PsyEN : création des professeurs référents qui viennent concurrencer le travail des PsyEN, loi du 26 avril 2021 qui modifie le Code de l'Éducation remettant en cause les missions et cadre d'intervention des PsyEN, absence de recrutement à la hauteur des besoins... Les luttes des Psy-ÉN pour le respect de leurs missions et l'amélioration du service public d'orientation nous concernent tous !

Fonction publique

Les mutations de l'année 2021 ont confirmé le bilan du mouvement 2020. Les effets délétères de la loi de transformation de la Fonction publique sont confirmés : un mouvement entaché d'erreurs, de soupçons de passe-droits bref des opérations dénuées de toute transparence qui empêchent de vérifier que les droits des agents sont respectés. Il s'agit donc là d'un recul démocratique sans précédent. Le SNES-FSU continue d'agir pour obtenir le rétablissement des compétences des CAPA, tout en accompagnant les collègues dans leurs recours individuels.

Agir à la rentrée

* prérentrée : AG sur les conditions de rentrée

* début septembre : faire connaître les conditions de rentrée (effectifs, conditions de travail etc), en lien avec les sections départementales et académiques, à travers des actions locales, relayées par le SNES-FSU à tous les niveaux

* Le SNES-FSU dépose un préavis de grève pour tout le mois de septembre afin de couvrir les actions locales.

* Situation sanitaire : Tous les employeurs ont l'obligation de protéger la santé mentale et physique de leurs salariés ou de leurs agents (fonctionnaires). Selon la jurisprudence, ils ont dans ce domaine une obligation de moyens renforcés. Retrouvez toutes les références et les outils (registres etc) dans notre fiche, santé et sécurité au travail : [Santé au travail - les références réglementaires et les outils](#)

Les CHSCT sont un outil incontournable pour alerter et engager un travail de protection des personnels ainsi que de prévention des risques. Plus d'informations : [les CHSCT, une instance pour la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels](#)

* 23 septembre : grève dans l'Éducation nationale à l'appel de l'intersyndicale FSU, CGT, FO, Sud Éducation